

LE CLOS DU CERISIER

17 APPARTEMENTS ET UNE CRÈCHE À SAINT-PREX - VD

ouvrage 2488

Maître de l'ouvrage
 Coopérative Cité Derrière
 Avenue de la Gare 29
 1003 Lausanne

Architecte et direction des travaux
 Atelier Niv-O SA
 Rue du Simplon 4
 1006 Lausanne

Représentation du Maître de l'ouvrage
 Gepimob SA
 Rue de Genève 77
 1004 Lausanne

Ingénieurs civils
 AB Ingénieurs SA
 Avenue de Cour 135
 1007 Lausanne

Bureaux techniques
 Chauffage - Ventilation :
 Energie Concept SA
 Route de la Pâla 11
 1630 Bulle

Sanitaire :
 O. Tinelli Etudes techniques
 du bâtiment - Chauffage
 Ventilation - Sanitaire
 Chemin des deux Collines 2
 1814 La Tour-de-Peilz

Géomètre
 Mosini et Caviezel SA
 Rue Louis-de-Savoie 72
 1110 Morges

Coordonnées
 Chemin de la Scierie 3-5
 1162 St-Prex

Conception 2012

Réalisation 2014 - 2015



SITUATION / CONCEPT

Une ancienne carrière réhabilitée. A l'ouest du vieux-bourg de Saint-Prex, une ancienne carrière d'une superficie de 4 800 mètres carrés a été réhabilitée pour faire place à un bâtiment de 17 logements, d'une garderie d'environ 660 m² et d'un bar à vin. Orienté d'un côté vers le lac et de l'autre vers le vignoble, ce terrain communal vierge est mis à disposition en droit de superficie pour une durée de 70 ans à la Coopérative d'habitation Cité Derrière.

Le programme du concours, lancé en 2012 par la Coopérative Cité Derrière, prévoyait la création d'un ensemble d'éléments bâtis mixte avec pour un tiers des surfaces réservées à une garderie pouvant accueillir 66 enfants, un autre tiers dédié à des appartements adaptés de 2 pièces et le tiers restant pour des logements à loyer abordable répartis entre des 3 et 4 pièces. Le bureau d'architectes, lauréat du concours, a ainsi imaginé un seul bâtiment réparti en trois couches horizontales donnant ainsi une forme allongée à l'immeuble.

PROJET

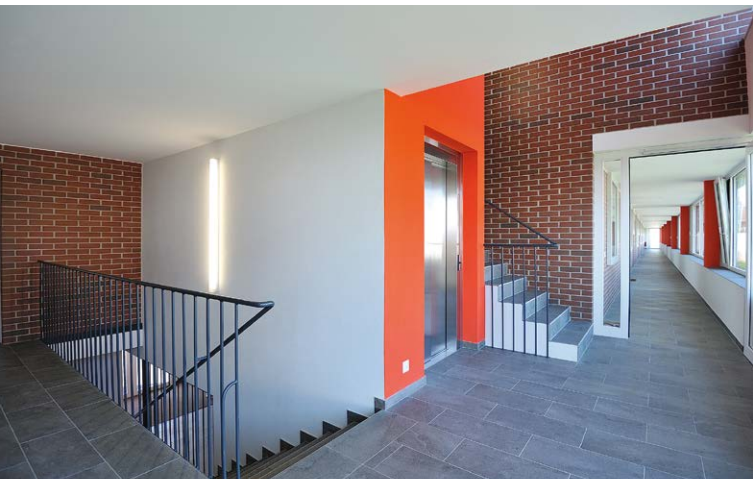
Une coursive dessert les deux types de logements, adaptés et à loyer abordable. Le bâtiment s'articule comme un millefeuille avec au rez-de-chaussée les espaces dédiés à la garderie, à une salle communautaire et au bar à vin. L'étage supérieur est réservé aux logements adaptés et le dernier étage abrite les appartements à loyer abordable. Afin d'éviter la création de deux ou trois cages d'escaliers pour ce bâtiment tout en longueur, les concepteurs du projet ont imaginé une seule cage d'escaliers desservant une coursive fermée et vitrée depuis le premier étage et qui donne accès à tous les appartements. Au bout de cette coursive, une passerelle relie une place située en hauteur et réservée aux résidents. Un cerisier y trône fièrement. Cette place fonctionne comme un espace de rencontres favorisant les échanges. Les logements adaptés se situent au même étage que la coursive. Les appartements adaptés possèdent tous un généreux local de rangement qui fait office de réduit à l'intérieur-même de l'appartement.



Edité en Suisse



CENTRE D'INFORMATION
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION



Pour accéder aux logements à loyer abordable, on accède par la même coursive, mais dès le palier de l'appartement franchi, un escalier mène directement à l'étage supérieur, où l'on trouve les pièces de vie et les chambres à coucher. Cette configuration crée de petites maisonnettes à l'intérieur de l'élément bâti. Tous les espaces sont traversants, ce qui amène une importante lumière naturelle à l'intérieur des logements. Le sous-sol est réservé au parking, à des espaces pour la garderie ainsi qu'aux locaux techniques et aux caves des appartements.

Le toit à deux pans apporte visuellement une dynamique forte grâce à l'alternance entre une pente la plus faible permise par le règlement communal et une pente la plus forte possible. Le pan, incliné de manière la plus importante, est recouvert de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques. La structure du bâtiment est, quant à elle, en béton recouverte d'une isolation périphérique.

Le socle de l'immeuble est franchement marqué par un rouge rappelant la robe de la cerise, tout comme les stores et les murs intérieurs en brique de la coursive. Quant à la garderie, son plan a été pensé en un seul espace qui s'est ensuite cloisonné en fonction des besoins des utilisateurs. Un travail sur les couleurs des différents espaces a été réalisé avec le plasticien et consultant coloriste en architecture, Claude Augsburgger.

La palette se décline dans des tonalités chaudes passant du rouge, à l'orange et au jaune.

Le bâtiment est labellisé Minergie P® et Minergie A®, c'est-à-dire qu'il est autonome en matière d'énergie. Le toit fournit l'énergie qu'il faut pour l'ensemble du bâtiment. S'il se trouve en surproduction durant l'été, il alimente alors le réseau électrique public.

Le principe du chauffage se veut autorégulant. Si quelqu'un cuisine et que la température augmente à 25°C alors que le chauffage est réglé sur 24°C, le chauffage lui ôte automatiquement un degré. La température à l'intérieur du bâtiment est ainsi à tout moment équilibrée. Un complément de chauffage à pellets est prévu en cas de besoin, notamment durant l'hiver.

À l'extérieur, un jardin attenant à la garderie a été aménagé. Une grande partie de la parcelle a été libérée de toute construction pour la restituer aux habitants du quartier dans un esprit de mixité sociale. La place ainsi libérée, donnant sur le carrefour, a été agrémentée d'une quinzaine de platanes créant une place publique. L'idée de la commune était que cet espace devienne le centre du quartier. Une station de vélobib a également été installée permettant de rejoindre Morges ou Lausanne à la force des mollets.



Photos

L'implantation du bâtiment permet de libérer une grande partie de la parcelle et de donner cet espace aux habitants du quartier.

CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	:	4 837 m ²
Surface brute de planchers	:	3 537 m ²
Emprise au rez	:	845 m ²
Volume SIA	:	11 158 m ³
Nombres d'appartements	:	17
Nombre de niveaux	:	rez + 2 niveaux
Coût de la construction	:	10 400 000.-
Prix au m ³	:	770.-

entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Terrassement
SOTRAG SA
1163 Etoy

Travaux spéciaux
FORASOL SA
1042 Biolley-Orjulaz

Echafaudages
ROTH ECHAFAUDAGES SA
1302 Vuflens-la-Ville

Maçonnerie - Béton armé
FRUTIGER SA Vaud
1073 Savigny

Charpente
JPF CONSTRUCTION SA
1630 Bulle

Isolation périphérique
Plâtrerie-Peinture intérieure
CONSTRU-GROUPE SA
1772 Grolley

Étanchéité
BALZAN & IMMER ÉTANCHÉITÉ SA
1018 Lausanne

Ferblanterie
Couverture
COUFER LAUSANNE SA
1033 Cheseaux-sur-Lausanne

Fenêtres
APF MENUISERIE SA
1163 Etoy

Stores
STOREP SA
1007 Lausanne

Electricité
ADELEC SA
1012 Lausanne

Isolation feu
KB IGNIFUGE SÄRL
1635 La Tour-de-Trême

Chauffage
BRAUCHLI SA
1072 Forel (Lavaux)

Ventilation
BERNARD CHEVALLEY SA
1004 Lausanne

Sanitaire
JDG SANITAIRE SA
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Serrurerie
MDESIGN OSMANI SA
1564 Domdidier

Ascenseurs
KONE (Suisse) SA
1950 Sion

Chapes
B. PACHOU ET FILS SA
1004 Lausanne

Carrelages
AS CARRELAGE SÄRL
1860 Aigle

Sols lino
REICHENBACH SA
1131 Tolochenaz

Menuiserie
C. PORCHET & CIE SA
1613 Maracon

Portes intérieures
STAR-CITY SA
1026 Echandens

Cuisine garderie
GINOX SA
1816 Chailly-Montreux

Cuisine appartements
PRÉCISION CUISINE SA
1026 Denges

Plafond garderie
PLAFONMETAL SA
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Cylindres
QUINCAILLERIE DU LÉMAN SA
1030 Bussigny-près-Lausanne

Couvert
VELOPA AG
8957 Spreitenbach

Nettoyages
BLANC ET CIE SA
1018 Lausanne

Déshumidification
KRÜGER & CO. AG
1072 Forel

Panneaux photovoltaïques
SOLSTIS SA
1004 Lausanne

Aménagements extérieurs
MILLIQUET & POPOV,
PAYSAGISME SÄRL
1023 Crissier